

Office fédéral de la justice
Domaine de direction Droit public
Unité Projets et méthode législatifs
Bundesrain 20
3003 Berne

Berne, le 12 juin 2018/ nr
VL_Ord_LJAr

Par email: cornelia.perler@bj.admin.ch

Projet d'ordonnances relatives à la loi sur les jeux d'argent
Prise de position du PLR.Les Libéraux-Radicaux

Madame,

Nous vous remercions de nous avoir donné la possibilité de nous exprimer dans le cadre de la consultation de l'objet mentionné ci-dessus. Vous trouverez ci-dessous notre position.

A titre préliminaire, le PLR.Les Libéraux-Radicaux tient à faire remarquer l'inopportunité du timing de la consultation des ordonnances relatives à la loi sur les jeux d'argent. Il n'existe aucune raison objective qui justifie le déroulement de la consultation en parallèle des votations du 10 juin 2018. En effet, il n'existe aucun délai de mise en œuvre devant être respecté. L'argument avancé de la transparence ne convainc pas non plus. En effet, de nombreuses autres votations ont eu lieu pour lesquelles les ordonnances n'étaient pas disponibles.

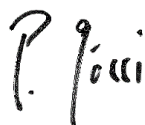
PLR.Les Libéraux-Radicaux salue dans les grandes lignes le projet de révision soumis à consultation. En effet, la mise en œuvre de la loi sur les jeux d'argent est dans l'ensemble cohérente avec le projet de loi adoptée par les chambres fédérales. Il salue notamment le fait qu'il ait été décidé de reprendre certains éléments contenues dans des ordonnances existantes.

L'ordonnance sur les jeux d'argent contient de nombreux éléments permettant de garantir une protection du joueur contre les addictions. Il s'agit ici notamment de l'obligation faite aux opérateurs de mettre en œuvre des concepts sociaux de protection, également dans le domaine du jeu en ligne. Le PLR salue l'équilibre obtenu entre les mesures de protection contre l'addiction et les devoirs des casinos. Néanmoins, les mesures devant être prises par les casinos dans le cadre des jeux en ligne ne sont pas claires et difficile à mettre en œuvre.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à nos arguments, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos plus cordiales salutations.

PLR.Les Libéraux-Radicaux
La Présidente

Le Secrétaire général



Petra Gössi
Conseillère nationale



Samuel Lanz